

# Une balade à vélo, familiale et culturelle

Dimanche 23 juin, de 9h15 à 13 heures

**Dimanche 23 juin**, venez découvrir le nouvel itinéraire cyclable qui relie le Quartier du Buisson au reste des Villes de l'agglomération de SQY lors d'une matinée vélo en famille encadrée par le service des sports de la Ville et le Mollet futé !



Profitez d'une balade à vélo de 14 kilomètres aller-retour, organisée par le service des sports de la ville en partenariat avec le Club de vélo Le Mollet futé et le Musée national de Port-Royal des Champs. Cette promenade familiale vous conduira du Parvis de l'Hôtel de Ville au Musée national de de Port Royal des Champs, via les hameaux de Villeneuve et de Magny-Village.

À mi-parcours, vous serez accueillis à la Maison des Bonheur par l'Harmonie Magnycoise et pourrez, par ailleurs, profiter d'une exposition de l'association l'Art en Tête et/ou visiter l'église Saint Germain de Paris.

Au Musée national de Port Royal des Champs, vous serez accueillis par son conservateur, Philippe Luez. Il vous fera découvrir, lors d'une visite d'une trentaine de minutes les jardins du musée et profiter de l'exposition Bernard Vidal.

Retour autonome des familles.

## Programme détaillé :

- 9h15 : RDV sur le Parvis de l'Hôtel de Ville pour un briefing aux participants : « Les bons gestes et reflexe à vélo ».
- 9h45 : Départ pour le hameau de Villeneuve afin d'assister à l'inauguration officielle de l'itinéraire vélo.
- 10h45 : Pause culturelle et musicale, à la Maison des Bonheur.
- 11h15 : Départ, direction le Musée National de Port Royal des Champs.
- 12h00 : Pause rafraîchissante offerte par la Ville et visite guidée dans les jardins du Musée.

## Coordonnées

Parvis de l'Hôtel de Ville  
Place Pierre Bérégovoy  
78114

Magny-les-Hameaux  
Infos pratiques

Ouvert aux enfants à partir de 10 ans accompagnés d'un adulte

**Que dois-je préparer ?**

Un vélo en état de rouler est un préalable ! Si possible, pensez également à vous munir de matériel de réparation en cas de crevaison.

Munissez-vous d'un antivol pour sécuriser votre vélo pendant la sortie.

**Important :** Port du casque obligatoire pour les enfants de - 12 ans et fortement conseillé pour tous.

Contact

**Inscriptions :** [service.sport@magny-les-hameaux.fr](mailto:service.sport@magny-les-hameaux.fr)